



Les délégués au III^e Congrès national du Parti ouvrier indépendant, les 27, 28 et 29 mai 2011, à Paris, porte de Charenton, votent sur les résolutions après discussion et amendements.

39 326
premières signatures
contre la réforme
constitutionnelle
centralisées
au III^e Congrès du POI
**SIGNEZ,
FAITES SIGNER
L'APPEL**
(lire page 6)

Photo / O

**27, 28 et 29 mai 2011 :
III^e Congrès du POI**

Des délégations venues de toute la France, mandatées par des congrès départementaux pour discuter et décider de l'orientation et des campagnes du parti. On lira en pages 4 et 5 le compte rendu de cette discussion, et en page 6 l'appel adopté par le congrès aux signataires du texte contre la réforme constitutionnelle et à l'ensemble des travailleurs.

Au moment même où se tenait ce congrès, dans lequel la discussion sur le combat contre la réduction des déficits publics occupait une bonne place, deux nouvelles tombaient, illustrant l'importance de cette question : un nouveau plan d'austérité en Grèce, qui est un véritable bradage du pays, illustration de l'avenir réservé à tous les pays d'Europe ; et dans l'immédiat, en France, l'annonce par le ministre Chatel d'un véritable saccage de l'Education nationale, avec à la rentrée prochaine, c'est-à-dire dans trois mois, 16 000 professeurs en moins, et la constitution par l'intermédiaire de Pôle emploi d'un « vivier » de remplaçants sans statut et précarisés (lire page 3). Ces deux questions n'ont fait que renforcer la détermination des délégués à développer la campagne contre la réforme constitutionnelle qui doit venir au Sénat le 14 juin. Le refus du consensus sur cette question, la nécessité de faire prévaloir les revendications des travailleurs et la défense des organisations syndicales constitue la base pour se grouper dans des comités rassemblant avec les adhérents du POI, des travailleurs, des syndicalistes, des militants d'origines politiques diverses, mais qui sont déterminés à mener ensemble ce combat. Chaque délégué est reparti avec la volonté de traduire dans son département l'ensemble des résolutions et des décisions d'organisations adoptées.

Lucien GAUTHIER

**III^e Congrès national du POI :
le combat contre la "réduction des déficits publics"**

**La Grèce :
leur modèle d'avenir...**

La Banque postale grecque ? A vendre ! L'OTE, le France Télécom grec ? A vendre ! Les chemins de fer, les aéroports ? A vendre ! La société des eaux de Thessalonique, qui gère l'eau potable pour les 850 000 habitants de la deuxième ville du pays ? A vendre ! Les ports du Pirée et de Salonique ? A vendre aussi.

A vendre !
« Jusqu'où ira la chasse aux milliards pour tenter de désendetter le pays ? », s'interroge *Le Figaro*, daté du 30 mai. Il s'agit de la première vague de privatisations immédiates du gouvernement grec, qui devrait lui permettre de récupérer 50 milliards d'ici à 2015. 50 milliards ! Pas suffisant pour le responsable Europe du FMI... « Cela ne représente que 20 % de ce que le pays pourrait faire. » Il en faut plus. Et le gouvernement d'envisager d'allonger la liste : les plages, voire même les îles. Cela sonne comme une vraie provocation. L'économie du pays est paralysée, le chômage bat un nouveau record à 16 %, 40 % chez les jeunes, le pays est sinistré. Et le Premier ministre « socialiste », Georges Papandréou, a lancé, lundi 23 mai, un nouveau plan d'économies, garantissant son « engagement total » à accélérer les privatisations, à durcir les mesures de rigueur pour décrocher la cinquième tranche (12 milliards d'euros) du prêt de 100 milliards consenti en 2010. Pour l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI, qui ont accordé ce prêt, les économies sont insuffisantes... Il faut aller encore plus loin.

Cap sur la rigueur
Privatiser : « un processus difficile », reconnaît le responsable Europe du FMI, il y a des « obstacles politiques » et des « résistances syndicales », mais « si Athènes décide

de suivre cette voie, cela accroîtra immédiatement sa crédibilité ». Tailler toujours plus dans les droits sociaux, les dépenses publiques, plonger un pays entier dans la pauvreté, et, pour cela, sommer les partis et les organisations syndicales de se soumettre. « C'est simple, si on n'a pas la cinquième tranche du prêt, on sera en cessation de paiement », a déclaré le ministre grec des Finances. Le FMI, la Banque centrale européenne et l'Union européenne le savent, mais tardent à donner leur réponse. Ils veulent la garantie que le cap de la rigueur sera tenu par tous, et, pour cela, ils exigent le consensus politique, l'union nationale de tous les partis sans exception. Et J.-C. Juncker, chef de file des ministres des Finances de la zone euro, propose de créer une agence d'experts totalement indépendante du gouvernement grec pour chapeauter le plan de privatisations.

La Grèce n'est pas à vendre !
Aujourd'hui, même les syndicats, dirigés par des proches du Parti socialiste, sont amenés à formuler des critiques à l'égard de la politique de Georges Papandréou, « qui vend des sociétés nationales, pourtant en bonne santé financière, à moitié prix ». Et, ajoute un analyste politique, « même ses ministres ne veulent pas signer ces ventes par peur de passer pour des traîtres ». « La classe politique grecque se déchire sur les mesures supplémentaires d'ajustement exigées », commente *Le Monde*, pendant que le FMI et la zone euro essaient d'enrayer « le danger de contagion ». Sur une des banderoles flottant sur la place de la Constitution, à Athènes, il est inscrit en français « Le pays n'est pas à vendre » comme un mot d'ordre de tout le peuple grec. Tel est le sort que le FMI, la Banque centrale européenne et l'Union européenne entendent imposer aujourd'hui à la Grèce... Et demain ? La réduction des déficits publics, un puits sans fond et... sans frontières.

Marie STAGLIANO ■

**A VENDRE :
plages,
îles,
chemins
de fer,
télécoms,
aéroports,
ports,
poste !**



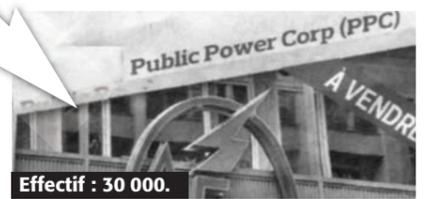
Les plages...



Effectif : 6 000.



Effectif : 30 000.



Effectif : 30 000.



Effectif : 2 510.

III^e Congrès national du POI : le combat contre la "réduction des déficits publics"

... et en France, tout de suite : le saccage de l'école

De nos correspondants

Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, vient d'annoncer, dans une interview accordée au *Journal du dimanche*, daté du 29 mai, « l'embauche de 17 000 personnes en 2011. 3 000 dans le premier degré, 8 600 dans le second », tout en réaffirmant clairement qu'il maintient la suppression programmée des 16 000 postes d'enseignants.

TOUTE LA DUPLICITÉ EST LÀ

Il précise d'ailleurs : « Le président ne m'a pas demandé de remettre en cause le non-remplacement d'un enseignant sur deux. »

Toute la duplicité est là.

Aux 16 000 postes d'enseignants titulaires et formés, le ministre veut substituer ce qu'il appelle

« 17 000 jeunes talents », dont il définit ainsi le statut : « Il y aura quelques contractuels, mais la plupart seront recrutés à vie (...). J'ai donc demandé à chaque recteur de constituer un vivier de professeurs contractuels. »

Le vivier de contractuels dont parle Luc Chatel ? On lira ci-dessous ce qu'il en est.

DES PERSONNELS PRÉCAIRES À VIE

Quant aux contractuels « recrutés à vie », ils n'auront ni la formation des actuels enseignants titulaires ni le statut.

Un véritable massacre pour les enfants !

Alors, pourquoi une telle annonce ?

Le ministre a vu, depuis des mois, délégations, manifestations et grèves dans tout le pays pour exiger le maintien des postes, des classes, des heures d'enseignement supprimés. Il prétend vouloir répondre à ces milliers d'enseignants et

de parents qui refusent les conditions désastreuses de la rentrée prochaine en accentuant le démantèlement du statut.

Cela au détriment tout à la fois de l'intérêt des élèves et de l'avenir de ces futurs jeunes enseignants.

LA LOGIQUE DE LA RÉDUCTION DES DÉFICITS PUBLICS

Voilà où conduit la logique de la réduction des déficits publics.

Voilà où conduit la logique du protocole Tron, que le gouvernement veut, aujourd'hui, transformer en loi (lire l'article en page 7).

Le POI a ouvert, dans son congrès, une discussion pour engager une campagne tout l'été en direction de la population contre la destruction de l'école programmée en cette rentrée.

M. S. ■

REPORTAGE

Recrutement dans une précarité absolue pour des centaines de professeurs à Paris

Informations transmises par des syndicalistes enseignants au III^e Congrès du POI.

Sur demande du rectorat de l'académie de Paris, Pôle emploi a organisé, le jeudi 26 mai, une « journée recrutement » de professeurs.

Hébergée par un centre d'information et d'orientation, la « session » s'ouvre à 10 heures du matin.

Dès l'ouverture des portes, 200 postulants entrent dans le hall et 300 autres se pressent devant les portes et sont refoqués, puisque les locaux sont déjà bondés.

500 surdiplômés à Paris qui demandent à pouvoir enseigner : c'est le résultat des dizaines de milliers de suppressions de postes aux concours de recrutement de professeurs titulaires (7 000 encore pour la rentrée 2011 dans le secondaire et 8 000 dans le primaire). Le rectorat ne peut plus assurer les remplacements dans certaines disciplines : éducation physique et sportive (EPS), mathématiques, philosophie, musique, disciplines technologiques dans les lycées professionnels. Il y a deux ans, à Paris il y avait 900 professeurs titulaires remplaçants, il n'y en a plus que 600.

DES CHÔMEURS SURDIPLÔMÉS

Le fait d'organiser cette journée de recrutement en partenariat avec Pôle emploi indique qu'il ne s'agit pas pour le rectorat de Paris d'effectuer des recrutements de non-titulaires dans les cadres « classiques » de l'Éducation nationale et de la fonction publique : contractuels (recrutement à l'année) ou même vacataires (recrutement pour 200 heures annuelles).

Jusqu'à présent, Pôle emploi a été mis à contribution pour relayer des demandes du rectorat dans des spécialités techniques « pointues » enseignées dans les lycées professionnels. Mais aujourd'hui, il s'agit de recruter des professeurs en mathématiques, en langues, en éducation physique... dans presque toutes les disciplines, en dehors de toute norme réglementaire.

Une militante de la FCPE, candidate par ailleurs à un recrutement, souligne que cette embauche « à la sauvage » signifie que les élèves n'auront

pas les professeurs formés dont ils ont besoin, mais seulement « quelqu'un » dans la classe. La quasi-totalité des centaines de candidats présents sont titulaires de masters, voire de doctorats.

Presque tous ont passé les concours avec, d'année en année, de moins en moins de postes, étant donné les coupes budgétaires liées à la « réduction des déficits publics ».

Beaucoup ont déjà effectué quelques vacances dans l'Éducation nationale. De temps à autre, un employé de Pôle emploi vient crier : « EPS, est-ce qu'il y a des candidats ? »

Une inspectrice vient sur le trottoir solliciter des recrues pour la cuisine-restauration.

Au bout de deux heures d'attente, on vient annoncer à ceux qui sont encore là qu'on ne pourra pas les recevoir, qu'il y a déjà trop de candidats à l'intérieur, que les inspecteurs qui

mènent les entretiens sont totalement débordés. On invite les postulants à remettre leur dossier et on leur promet que « le rectorat leur écrira ». A la question d'un militant syndical sur la durée des contrats, il est répondu qu'il s'agirait de remplacements de quinze jours ou quelques semaines... dans l'année.

Nous informons les présents de l'intention de notre syndicat d'organiser une délégation auprès du recteur pour exiger leur embauche comme contractuels à l'année et leur communiquons le compte rendu de nos démarches pour le réemploi et la possibilité d'accéder à la titularisation pour ceux qui sont déjà en poste. Plusieurs nous laissent leurs coordonnées.

Nous sollicitons le responsable du SNES-FSU présent sur place pour qu'il y ait une démarche commune auprès du recteur.



Photo JO

ILS ONT DIT

“On va être une génération obligée d'avoir deux boulots pour vivre”

TÉMOIGNAGES DE CANDIDATS RECUEILLIS DEVANT PÔLE EMPLOI.

— J'ai une maîtrise d'espagnol, j'ai déjà enseigné plusieurs années, mais le rectorat s'est débrouillé pour que mes contrats ne soient pas renouvelés de suite pour m'empêcher de passer en CDI.

— Je suis intervenante en arts plastiques à l'université pour 180 heures annuelles ; par mois, cela ne me fait même pas le Smic. On va être une génération qui est obligée d'avoir deux boulots pour vivre.

— J'ai un DEA (bac + 6), je suis au chômage, indemnisée 1 000 euros sur la base des petits boulots que j'ai été obligée de faire.

— Je suis d'origine italienne. En Italie, le recrutement des enseignants se fait sur la base de trois listes : liste 1, les lauréats des concours, qui n'ont pas nécessairement un poste ; liste 2, les admissibles ; liste 3, les autres à qui, peut-être dans une année, on va proposer de boucher un trou pour quelques jours ou quelques semaines. Je crains qu'on nous propose cela aujourd'hui. En France, il faut empêcher cela. En Italie, ce n'était pas comme cela avant, on a beaucoup reculé. Il y a des manifestations, mais pas d'après », ou alors, des accords avec certains dirigeants syndicaux.

ÉDITORIAL

“Lendemain de congrès”

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Le III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant s'est conclu par l'adoption d'une lettre aux 39 326 premiers signataires de son appel à empêcher la réforme constitutionnelle (lire page 6).

Cette décision concentre l'appréciation portée par les délégués sur la situation politique présente et à venir.

Qu'est-ce qu'un congrès du Parti ouvrier indépendant ? Un événement dont les médias — pourtant informés et invités à la conférence de presse de clôture — ne parlent pas. 275 délégués représentant 7 454 adhérents (effectif 2010), discutant librement et intensément deux jours durant, en séances plénières et en commissions, élaborant, rédigeant, amendant des résolutions et des motions, définissant des campagnes et des objectifs... : comment cela pourrait-il intéresser ceux qui sont chargés de faire croire qu'un parti, cela se résume à des ambitions personnelles et des manœuvres pour les faire aboutir ?

Dans le congrès du POI, donc, des délégués ouvriers enracinés dans leur milieu professionnel et leur localité, des délégués engagés dans la lutte de classe ont rendu compte de l'état d'esprit général de la population, ainsi résumé : « Cela ne peut plus durer ».

Sur cette base, ils ont décidé de s'adresser aux 39 326 signataires pour franchir ensemble un pas supplémentaire dans le sens de l'organisation.

La situation faite aux travailleurs et aux jeunes — en Grèce, au Portugal, en Espagne comme en France —, situation chaque jour plus intolérable, a une seule origine : les coups portés par une classe capitaliste en crise, dont les exigences sont relayées par l'Union européenne, la Banque centrale européenne, le FMI et les gouvernements de toutes couleurs politiques.

Dans cette lutte acharnée du capital contre le travail, une arme de destruction massive : la fameuse obligation de réduire les déficits publics monstrueusement gonflés par la dette externe.

Alors on vend, on brade tout le patrimoine du pays, comme en Grèce. On soumet les partis à la signature d'un engagement préalable à frapper la classe ouvrière et la jeunesse, comme au Portugal. Et en France, c'est à qui fera preuve de plus de détermination à réduire ces déficits.

Alors, oui, cela ne peut plus durer ! Un choc se prépare entre l'immense majorité et la poignée d'exploiteurs, de gouvernants et de spéculateurs qui, coûte que coûte, veulent imposer leur politique de destruction.

C'est cette analyse qui a conduit le congrès à considérer que la responsabilité du POI est d'aider travailleurs et jeunes à s'organiser pour surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Obstacles qui renvoient aux déficits publics.

Car, à tous les niveaux, une véritable ligne de démarcation se dessine : respecter l'obligation de réduire les déficits publics, c'est fixer aux revendications une borne infranchissable et, de fait, accompagner plans meurtriers et contre-réformes ; à l'inverse, partir de la situation réelle, en dégager les revendications et les moyens de les faire aboutir, cela, inévitablement, met à l'ordre du jour la nécessité de faire sauter le carcan des critères de Maastricht et des déficits publics.

Telle est la discussion que les délégués au III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant ont décidé de poursuivre avec les signataires et, au-delà, avec l'ensemble des travailleurs.

III^e CONGRÈS DU PARTI OUVRIER INDÉ

Les délégués débattent et s'organisent pour ampli

Rapport de Daniel Gluckstein (extraits)

«Quelle perspective politique avançons-nous comme Parti ouvrier indépendant ?»

La situation en France aujourd'hui reste marquée par le mouvement de la classe ouvrière rassemblant des millions contre la réforme Fillon-Woerth des retraites (...). Mais il faut rappeler que cette fameuse intersyndicale de six confédérations, qui a fait barrage à ce que ce mouvement aboutisse, a écrit dans son dernier communiqué : il faut respecter « la nécessaire réduction des déficits publics ».

Il reste que nous sommes sortis de cette période avec une classe ouvrière qui ne l'a pas emporté, mais qui, cependant, n'a pas été défaite. Cela s'exprime aujourd'hui dans les mille et une manifestations, grèves contre telle fermeture de classe, contre la fermeture d'un hôpital ou d'un service hospitalier, sur les salaires... C'est une marque de la situation, qui, sur un autre plan, s'exprime aussi dans la mobilisation des maires.

Mais ce serait une erreur de croire que la classe capitaliste, l'Union européenne, le FMI, la Banque mondiale ont renoncé à faire passer leurs plans. Le gouvernement français a communiqué à l'Union européenne un document de 67 pages intitulé *Le programme national de réforme de la France 2011-2014*. C'est l'équivalent du mémorandum déposé par le FMI au Portugal.

On nous dit qu'il faut ramener les déficits publics de 7,3 % aujourd'hui à 3 % rapportés au PIB. Il s'agit d'amputer le budget de la nation de 80 milliards d'euros.

Tout cela crée une situation extrêmement convulsive : crise de l'Etat, crise des représentations politiques, à droite et à gauche. Inévitablement, il y aura choc.

Comment se préparer à cette situation et comment aider les travailleurs à s'y préparer ? Quelle perspective politique avançons-nous comme Parti ouvrier indépendant ?

Personne ne peut prétendre combattre pour le socialisme, pour la République, pour la démocratie s'il ne le fait pas sur une ligne de rupture avec l'Union européenne et le traité de Maastricht. Un gouvernement capable de répondre à l'attente de l'immense majorité, de prendre les mesures d'urgence, ne pourrait le faire sans être issu d'une Assemblée constituante souveraine, par laquelle les représentants du peuple eux-mêmes détermineraient quelles formes et quel contenu doit prendre la démocratie. Dans le cadre des institutions de la V^e République et de l'Union européenne, du consensus au sommet entre tous les partis institutionnels, aucune solution politique répondant aux besoins de la population ne peut sortir des élections de 2012.

D'où le fait qu'il est proposé à ce congrès d'amplifier la campagne contre la dictature des déficits publics.

Pour ou contre la réduction des déficits publics, c'est une ligne de démarcation dans toutes les organisations, dans tout le mouvement ouvrier, dans tout le pays, une ligne de regroupement.

Ce regroupement, c'est celui des comités d'action politique, d'une possible conférence nationale de délégués. Mais c'est aussi le vivier pour le renforcement du POI. ■



Photos Informations ouvrières

Reportage réalisé par Albert Dal Pozzolo et Laurence Fayard

Après le rapport introductif de Daniel Gluckstein, l'un des quatre secrétaires nationaux du POI, plus de 80 délégués se succèdent à la tribune. Le nombre de signatures sur l'appel contre la réforme constitutionnelle augmente et frôle les 40 000. Cette campagne et sa poursuite seront au cœur des débats du congrès.

Jean-Pierre Bréus, délégué de Loire-Atlantique, indique : « Nous en sommes à 610 signatures, dont des militants du PCF et des syndicalistes. Qu'est-ce qui a permis cette accélération ? C'est le lien que nous avons fait entre le combat pour la nationalisation des chantiers navals, pour la défense de l'hôpital public de Saint-Nazaire et la défense de la réduction des déficits publics. »

Alain Aucouturier, délégué de Seine-et-Marne, souligne qu'« au cours des deux dernières semaines, nous avons autant de signatures qu'auparavant en un mois et demi ! »

Dans les Alpes-Maritimes, 223 signatures contre la réforme constitutionnelle et 67 pour la renationalisation d'EDF-GDF sont comptabilisées.

Amplifier la campagne de signatures et, pour cela, en faire l'affaire de tous les adhérents et de tous les signataires, c'est ce qu'ont fait les militants du Gers du POI et que relate Sébastien Loth, secrétaire départemental : « Quasiment tous les adhérents ont fait des signatures et des signataires ont fait des signatures. Hier encore, on m'a appelé pour me dire que la nièce d'un adhérent avait fait dix signatures. »

● La campagne contre la réforme constitutionnelle ouvre la possibilité de développer les comités d'action politique contre la dictature des déficits publics.

Thierry Audin, délégué du Val-de-Marne, explique qu'en relation avec la mobilisation des enseignants avec leurs organisations et des parents pour l'annulation des fermetures de classes, le POI a lancé un appel d'instituteurs pour le rejet de la réforme constitutionnelle dans le département, qui a été contresigné par 208 d'entre eux. « Parmi eux, des membres du bureau départemental et du conseil syndical du SNUipp, du SNUDI-FO, des militants du PCF, des militants et des élus du PS, des militants du NPA, du PG », a-t-il précisé.

Franck Servel, délégué du Var, souligne qu'à l'arsenal de Toulon, « parmi les trente premiers signataires contre la réforme constitutionnelle, sept militants syndicalistes ont signé un appel pour un comité politique de résistance contre la réforme

constitutionnelle, pour le retour au statut d'Etat de la direction des constructions navales (DCN) ».

Nadège Boissière, déléguée de l'Essonne, annonce la préparation « d'un meeting-débat départemental. Des réunions publiques seront organisées dans les localités en liaison avec les six comités de résistance déjà constitués. »

Après avoir expliqué que « pour rembourser les dettes cumulées de l'Etat et de la ville, le personnel communal devrait accepter de voir remis en cause son statut, ses droits, ses conditions de travail », Pascal Marescq, délégué des Hauts-de-Seine, annonce qu'un « appel à la constitution d'un comité contre le paiement de la dette et pour la défense des droits de la population a été lancé » à Clichy et qu'une réunion de constitution se tiendra fin juin.

Lucien Gauthier, membre du bureau national, évoque le comité qui, à Amiens, « regroupe des travailleurs du public et du privé. Parmi les militants qui sont dans le comité, il y a trois responsables du PCF ». Il souligne l'importance de regrouper ces militants et toute une couche de militants syndicalistes pour « préparer à ce qui vient ».

Marinette Veyssières, déléguée des Deux-Sèvres, fait état de la constitution d'un comité pour le maintien d'une école que le maire PS a décidé de fermer. « Les parents ont compris concrètement ce que signifie la réduction des déficits publics », souligne-t-elle, l'un d'eux déclarant : « Le POI nous a redonné espoir. »

● De nombreux délégués relatent les grèves et les manifestations qui marquent la situation dans la continuité du mouvement pour le retrait de la loi Woerth sur les retraites et ont des répercussions au sein même des organisations ouvrières. Dans le même temps, les travailleurs sont confrontés à l'obstacle que constitue la soumission des dirigeants du PS, du PCF et du PG, de dirigeants syndicaux à la « nécessaire réduction des déficits publics » dans une situation où le gouvernement et l'Union européenne cherchent à imposer leurs plans destructeurs.

« Depuis quelques semaines, des grèves traversent les caisses de Sécurité sociale de la région parisienne. Il y a un appel d'unité à la CPAM 75 avec toutes les organisations syndicales pour le maintien et la réouverture de tous les centres, ainsi qu'une pétition à toute la population », explique Jean-Claude Aymé, délégué du Val-d'Oise et employé de la Sécurité sociale.

Fabrice Criquet, délégué de Seine-Saint-Denis, relate la grève à l'aéroport de Roissy des travailleurs d'une entreprise de sûreté « qui ont débrayé dans l'unité de leurs organisations. Quinze jours avant, c'était les travailleurs de Fedex. Dans les

deux cas, les travailleurs ont imposé l'unité, le cahier de revendications était extrêmement précis. » Mais, par exemple, à Aéroport de Paris, ils sont confrontés au fait qu'« aucune des organisations syndicales ne pose comme préalable à toute "table ronde" le retrait du plan de 800 suppressions de postes de la direction ».

Clarisse Delalandre, déléguée de Paris, souligne l'excellent accueil qu'a reçu l'appel du POI pour la renationalisation d'EDF, en précisant que « la campagne pour la renationalisation d'EDF liée à celle contre les déficits publics, a pour but de regrouper, d'organiser ceux qui résistent et d'aider à surmonter les obstacles dressés par des dirigeants syndicaux et politiques. »

Caroline Tacchella, déléguée du Val-de-Marne, indique qu'à la SNCF, « la direction demande aux cheminots de s'adapter à la concurrence en réduisant les coûts avec la remise en cause du statut, par la création de filiales ». Elle souligne que « les organisations syndicales dites représentatives ont adopté un appel à manifester le 16 juin sans poser les revendications de maintien du statut et de renationalisation ».

Plusieurs délégués des Hauts-de-Seine, de Paris, du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis, d'Ille-et-Vilaine, du Rhône relatent les bagarres sur le terrain de la lutte de classe et les initiatives politiques prises pour la défense et le maintien des hôpitaux avec tous leurs services.

Nicole Bernard, déléguée de Paris, évoque le consensus pour démanteler la Sécurité sociale : « Le cœur sur la main, Bachelot déclare que, réflexion faite, il n'y aura pas d'assurance obligatoire à 50 ans pour la dépendance. On nous a agité un chiffon rouge pour cacher le fond de l'attaque et trouver un consensus sur l'augmentation de la CSG, la réduction de l'abattement fiscal pour les retraités



PENDANT - PARIS, 27, 28 ET 29 MAI 2011

fier la campagne contre la réforme constitutionnelle

et la sortie des soins aux personnes en perte d'autonomie de l'assurance maladie.»

Deux déléguées de l'Hérault, Angelina Roche et Annie Salsé, relatent le combat que mène le comité du POI « contre le consensus région-PS-Etat, pour la défense des personnels d'université et de recherche, et des étudiants » en prenant appui sur la position de la présidente de la faculté de sciences humaines et sociales contre la fusion et la privatisation.

Denis Langlet, délégué des Yvelines, souligne que « nous sommes dans une situation où l'offensive du capital se mène alors qu'en même temps de fantastiques réalisations des travailleurs et des peuples ont lieu. Rarement, une situation n'aura été aussi ouverte. »

C'est ce qu'affirme également **Sébastien Gaudin, délégué du Jura,** pour qui, dans la recherche par la classe ouvrière d'une issue, « peut-être que pour certains tout se referme, mais il y en a d'autres pour qui tout s'éclaire », cela en rapport avec l'activité des militants du POI.

En rapport avec ce bouillonnement, **Marc Gauquelin, membre du bureau national,** pose la question : « Sous quelles formes pouvons-nous contribuer à aider les choses à avancer ? » Il pose le problème de la rentrée scolaire avec les 16 000 suppressions de postes annoncées et d'une initiative du POI sur cette question.

● **Les présidents de « gauche » des conseils généraux et régionaux ont tous fait voter des budgets de rigueur remettant en cause les services publics.**

De plus, ils appuient le regroupement forcé des communes, appliquant ainsi la réforme territoriale. Mais des contradictions se font jour, liées à la résistance des maires.

Pierre Priet, délégué d'Ille-et-Vilaine, relate le consensus entre le préfet, le président PS du conseil général et le président PS de Rennes Métropole sur la nouvelle carte de l'intercommunalité. Alors que le préfet, face à la levée de boucliers des maires, était contraint à des concessions, le président PS de Rennes Métropole l'a sommé « de se ressaisir » et a qualifié les maires de « démagogues et d'irresponsables » !

Renée Laurent, déléguée de Savoie, explique que « le préfet a insisté sur le fait qu'aucune compétence ne devait revenir aux communes, qui devaient toutes être intégrées à une intercommunalité pour optimiser les moyens avec la ville centre. Un élu, signataire de la lettre de Gérard Schivardi nous disait : comment faire, alors que les services publics ferment les uns après les autres dans les villes centres ? »

Mireille Poretti, déléguée des Bouches-du-Rhône, souligne que les agents territoriaux sont eux aussi menacés par la réforme territoriale.

Christian Sourbès, délégué des Landes et maire, indique que « le lendemain de la diffusion par le préfet du schéma de redécoupage territorial, le maire sans étiquette du chef-lieu de canton a dit : "Tu avais raison sur la réforme territoriale." Le maire voisin, ex-candidat du PS aux cantonales, affirmait : "Ils m'ont trahi, je suis avec toi" ».

En Indre-et-Loire, « deux conseillers généraux du PS signent la lettre de Gérard Schivardi et l'appel contre la réforme constitutionnelle, l'une des deux déclarant : "Ecœurée par leur attitude, j'ai voté pour le POI aux cantonales" », explique **Patrick Etesse.**

« Dans l'Isère, on a rencontré 15 maires : 8 sont signataires, 4 ont promis leur signature », souligne **Claude Ageron.**



En Seine-Saint-Denis, au lendemain des cantonales, treize conseillers généraux du PCF ont publié une déclaration pour demander le rétablissement des subventions supprimées par le conseil général PS. Mais, indique **Christel Keiser, membre du bureau national,** « la direction du PCF a rappelé à l'ordre les quelques conseillers généraux qui avaient envisagé l'éventualité de voter contre le budget. Jean-Jacques Karman, lui, a voté contre en rapport avec notre initiative indépendante et la discussion engagée sur la constitution d'un comité départemental reliant le combat contre la réforme constitutionnelle et la bataille pour le rétablissement des subventions à la population. »

● **Des délégués soulignent aussi la possibilité de recruter des dizaines de travailleurs et de militants au POI.**

Nicole Mas, déléguée d'Eure-et-Loir, informe qu'un travailleur a adhéré en expliquant : « Je prendrai ma carte au congrès, car j'ai pu vérifier que la démocratie ouvrière au POI, ce ne sont pas que des mots. »

Sébastien Loth, secrétaire départemental du Gers du POI, relate comment son comité départemental est passé de 11 membres fondateurs à 24 adhérents au POI : « A l'occasion d'un combat syndical chez les territoriaux, à Auch, nous avons noué des liens avec des militants syndicalistes. Cela nous a permis de renforcer le POI, puisque c'était l'occasion de discuter politiquement du maire "socialiste" d'Auch, qui, déjà, appliquait la réduction des déficits en disant : "Je ne peux pas vous augmenter, les moyens sont limités, etc." »

Michaël Jouteux, délégué du Rhône, met en rapport les batailles menées par son comité de Lyon du POI sur une orientation « d'aide au combat pratique de classe tout en ouvrant une issue politique » et le fait que « le comité a retrouvé 94 cartes, à 2 du nombre de 2010, et que 100 % des adhérents sont à jour de cotisation ». ■

À PARAÎTRE

Nous publierons dans notre prochain numéro, dans les pages « Vie du parti », de larges extraits des interventions de Jean Markun et de Claude Jenet, secrétaires nationaux du POI.

Intervention des courants

Ont pris la parole au nom des courants du Parti ouvrier indépendant :

- **Carine Weber, pour le courant socialiste ;**
- **Marc Gauquelin, pour le courant communiste internationaliste, section française de la IV^e Internationale ;**
- **Jean-Charles Marquiset, pour le courant Résistance communiste ;**
- **Christian Demiautis, pour le courant anarcho-syndicaliste.**

Conférence

LE 18 JUIN à 14 heures, Claude Jenet

présentera un exposé sur

DÉMOCRATIE POLITIQUE et CORPORATISME

au local du Parti ouvrier indépendant, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, M^o Château-d'Eau.



Contribution des secrétaires nationaux à propos de l'élection présidentielle

“Notre responsabilité est de permettre aux adhérents de mener cette discussion et de se prononcer en toute connaissance de cause”

Afin d'ouvrir la discussion sur la question des élections de 2012, **Gérard Schivardi, secrétaire national du POI,** a présenté une contribution élaborée en commun par les quatre secrétaires nationaux.

“**N**ous proposons au III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant de soumettre à tous les comités locaux et départementaux la proposition suivante : que partout où est constitué un comité du Parti ouvrier indépendant s'engage la discussion sur la possibilité de présenter aux élections législatives de juin 2012 un candidat — de préférence un élu ou un délégué ouvrier, implanté et reconnu — et sur les axes d'une campagne d'enracinement du parti (laquelle, bien

sûr, mettra au centre la lutte pour en finir avec la Ve République et le combat pour l'Assemblée constituante souveraine, mais les reliera aux questions concrètes auxquelles la population est confrontée).

La proposition est que (...) les propositions de circonscriptions, de candidatures, d'axes de campagne fassent l'objet d'une première centralisation de la discussion lors du congrès extraordinaire de septembre-octobre 2011.

S'agissant de la présidentielle, nous partageons une même conviction : la forme de ces élections est un concentré de déni de démocratie (...).

Deux options s'ouvrent à nous. La première option a été formulée ainsi par l'un des membres du bureau national : “Dans le contexte actuel de rejet des partis et des programmes des partis dits “institutionnels”, il me semble que le POI, seul parti à porter des solutions et de l'espoir aux citoyens de ce pays, ne peut être absent du débat.

Les raisons : — On ne pourra pas nous boycotter comme c'est le cas depuis 2007.

— Notre candidature porteuse d'espoir doit être entendue ! Je suis convaincu que le développement de notre parti sera facilité par notre présence dans le débat. Avoir été présent en

2007 et ne pas l'être en 2012 marginaliserait notre action.

— C'est aussi une rampe de lancement pour présenter des candidatures aux législatives basées sur notre programme (...).”

La deuxième option a été formulée ainsi par un autre membre du bureau national : “(...) Le refus affiché et revendiqué par le Parti ouvrier indépendant de présenter un candidat à l'élection présidentielle pourrait constituer la forme la plus saisissable pour les travailleurs et la population, exprimant notre refus de nous plier à la dictature des déficits publics et de la dette que l'Union européenne veut imposer. Ce refus revendiqué de cautionner cette mascarade se traduirait dans le même temps par une tournée, dans toute la France, des représentants du Parti ouvrier indépendant,

en particulier de Gérard Schivardi, dans le contact avec les maires, et affirmerait concrètement notre engagement dans le combat pour l'Assemblée constituante et pour aider à liquider les institutions de la Ve République. Il s'agirait de déployer une campagne particulièrement audacieuse convoquant les médias, interpellant les maires sur la nécessité d'ouvrir la voie à une authentique rupture (...).”

Notre responsabilité est de permettre aux adhérents de mener cette discussion et de se prononcer en toute connaissance de cause. C'est pourquoi, le bureau national réuni le 30 avril 2011 propose au III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant de convoquer un congrès extraordinaire le dernier week-end de septembre ou le premier d'octobre. ■



LETTRE ADOPTÉE PAR LE III^e CONGRÈS DU POI

Aux 39 326 premiers signataires de l'appel contre la réforme constitutionnelle, et aux travailleurs et à la jeunesse

Le III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant invite les 39 326 premiers signataires de l'appel, comme les travailleurs et les jeunes auxquels il adresse cette lettre, à s'associer à la poursuite et à l'amplification de la campagne massive de signatures de l'appel du POI contre la réforme constitutionnelle. Pourquoi cette proposition ? Notre discussion a clairement établi qu'un sentiment est partagé par l'immense majorité des travailleurs et des jeunes dans tout le pays : « *Ça ne peut plus durer.* »

A une délégation venue exiger le maintien de 46 postes d'enseignants, l'inspectrice d'académie de la Côte-d'Or répond : « *Il s'agit pour notre département de la contribution à la résorption des déficits publics.* » Dans tout le pays, ils sacrifient classes, écoles, services et hôpitaux entiers, emplois dans la fonction publique, ils remettent en cause les droits ouvriers et les garanties collectives, et tout cela pour quoi ? Pour « apporter une contribution à la résorption des déficits publics » !

D'où viennent-ils, ces déficits publics ? Ils ne tombent pas du ciel. Pour tenter de sauver un système capitaliste en faillite, engagé dans la plus terrible offensive pour écraser le coût du travail, les gouvernements ont renfloué les banquiers à coups de centaines de milliards d'euros. Ils exonèrent les capitalistes d'impôts et de cotisations sociales. Et ensuite, ils utilisent le prétexte des « déficits » créés par eux pour prendre les mesures d'exploitation de la classe ouvrière et de la jeunesse. Ils utilisent pour cela un « argument » à leurs yeux décisif : l'obligation de ramener à 3 % (et demain à 0 %) du produit intérieur brut (PIB) les déficits publics, obligation inscrite dans le traité de Maastricht. Et c'est cette obligation qu'ils voudraient inscrire maintenant dans la Constitution !

Les travailleurs sont en droit de dire : ce n'est pas notre existence qui doit être brisée, c'est Maastricht, ses critères, ses déficits, son euro et l'Union européenne. Pour les travailleurs, les retraités et la jeunesse, il n'y a pas d'autre voie que se dresser sous toutes les formes contre la subordination à l'obligation de réduire les déficits publics.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que les travailleurs ont fait, se saisissant de leurs organisations, cherchant par millions à réaliser l'unité à tous les niveaux dans le mouvement pour défendre les régimes de retraite ? La réforme Woerth, c'était la traduction, exigée par l'Union européenne, de la réduction des déficits publics. Certes, ce mouvement n'a pas abouti. Nous savons pourquoi : le refus de dirigeants d'organisations d'appeler à la grève jusqu'au retrait. Mais la question reste posée. Chaque grève ou chaque mobilisation contre la fermeture d'une classe ou d'un hôpital, pour la défense des emplois, pour l'augmentation des salaires, se dresse contre ce carcan des déficits publics et de Maastricht. Il en est de même lorsque des maires et des élus se mobilisent contre la réforme territoriale et la concentration des communes que le gouvernement veut imposer, dans la continuité des lois de décentralisation et de régionalisation. Il en est de même lorsque les paysans se mobilisent pour pouvoir vivre de leur travail.

Dans notre congrès, nous nous sommes posé une question : d'où vient l'obstacle auquel est confrontée chaque mobilisation, particulière ou générale ? A cela, nous répondons : l'origine de cet obstacle, c'est l'accord, le consensus entre tous les partis institutionnels sur la réduction des déficits publics. Ce consensus est à l'œuvre en Grèce, en Espagne, au Portugal, où des « gouvernements socialistes » imposent les politiques meurtrières dictées par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI). Il l'est aussi sur d'autres continents.

En France, si, le 10 mai dernier, les députés du PS, du PCF et du Parti de gauche ont voté contre la réforme constitutionnelle — ce dont on ne peut que se féliciter —, force est de constater qu'à cette

occasion, on a entendu les députés du PS affirmer : « *Nous sommes d'accord pour réduire les déficits* » ! Il y a donc un consensus droite-gauche sur l'objectif : le retour à 3 % du PIB (en 2013 pour les uns, 2014 pour les autres), c'est-à-dire sur l'engagement d'amputer de 80 milliards d'euros le budget de la nation ! Tout le monde comprend l'ampleur des destructions que cela implique.

Le consensus est l'ennemi de la démocratie. On le voit au Portugal, où, avant même les élections, les principaux partis politiques signent un engagement à appliquer les mesures de destruction de la « troïka » (FMI, Banque centrale européenne, Union européenne). On le voit dans toute l'Europe, où l'Union européenne et les gouvernements à son service exigent des organisations syndicales qu'elles renoncent à leur indépendance pour se subordonner à l'obligation de réduction des déficits publics, c'est-à-dire à l'Union européenne et au pacte de stabilité.

Nous, délégués au III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant, nous appelons à intensifier la campagne de signatures sur l'appel lancé par notre parti (*voir ci-dessous*). Tout le monde est concerné. Pas une école, une classe, un lit d'hôpital, un bureau de poste, pas un seul droit ouvrier — que ce soit à la retraite, à la santé, à la Sécurité sociale, à la formation, à la qualification — ne doit être sacrifié à l'obligation de réduction des déficits publics !

Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant estime que la situation dramatique que connaît le pays ne trouvera de solution que par la mobilisation de millions de travailleurs et de jeunes qui imposera la liquidation des institutions de l'Union européenne et de la V^e République.

Une telle mobilisation ouvrira la voie à la formation d'un gouvernement capable de prendre les mesures d'urgence et de sauvegarde du peuple et de la démocratie, s'appuyant sur l'élection d'une Assemblée constituante souveraine prenant entre ses mains tous les pouvoirs, en s'émancipant du carcan de Maastricht. Le Parti ouvrier indépendant décide d'agir pour aider une telle solution politique à s'imposer dans la perspective d'ensemble qui est la sienne : en finir avec le régime capitaliste d'exploitation et d'oppression, pour le socialisme, c'est-à-dire la socialisation des moyens de production et d'échange.

Mais, de manière immédiate, il est une urgence : se grouper, s'organiser pour mettre en échec la dictature des déficits publics au nom de laquelle la classe capitaliste et ses représentants veulent tout détruire.

Nous vous invitons à faire signer massivement l'appel contre la réforme constitutionnelle (et contre toute autre forme par laquelle un gouvernement quel qu'il soit voudrait imposer la dictature de la réduction des déficits publics). Nous vous invitons à constituer, partout où cela est possible, des comités d'action politique pour l'unité contre l'obligation de réduction des déficits publics, pour les revendications, associant militants et travailleurs de toutes tendances dans la campagne commune.

Nous soumettons à la discussion la proposition de réunir à la fin de l'année une conférence de délégués de ces comités.

Groupons-nous avec les travailleurs et les peuples de toute l'Europe. Groupons-nous en participant à un meeting internationaliste, à l'automne, avec des travailleurs et des militants de toute l'Europe, rangés sous le même drapeau et sur la même perspective.

C'est ainsi que nous ouvrirons une issue. Les plus grands combats s'annoncent pour la classe ouvrière et la jeunesse. Les préparer et s'y préparer exige de renforcer la construction d'un authentique parti ouvrier indépendant.

REJOIGNEZ LE PARTI OUVRIER INDÉPENDANT ! PLUS QUE JAMAIS, SIGNEZ, FAITES SIGNER L'APPEL DES 39 326 CONTRE LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE :

« La défense de la démocratie exige de dire non au projet de réforme constitutionnelle de Sarkozy, qui veut inscrire dans la Constitution le respect des équilibres budgétaires, c'est-à-dire l'instauration permanente de la rigueur. La défense de la démocratie exige que, sous aucune forme, les besoins du peuple et les conquêtes sociales collectives des travailleurs ne soient soumis aux politiques de réduction des déficits publics dictées et imposées par l'Union européenne. La défense de la démocratie exige que les organisations syndicales puissent librement défendre les revendications des travailleurs. »



Les décisions adoptées par le III^e Congrès national du POI (extraits)

Le III^e Congrès du POI (...) décide :

- de poursuivre et d'amplifier la campagne de signatures ;
- de lancer un appel aux 39 326 signataires et, plus largement, à tous les travailleurs et jeunes pour leur proposer de s'organiser dans le POI ou avec lui ;
- d'appeler partout à la constitution de comités d'action politique pour l'unité contre l'obligation de réduction des déficits publics dictée par l'Union européenne et pour les revendications.

Le Parti ouvrier indépendant (...) propose la tenue, au cours du dernier trimestre de l'année, d'une conférence nationale de délégués de ces comités.

Il propose d'organiser un grand rassemblement internationaliste avec des travailleurs, des militants de toute l'Europe, pour faire du combat contre la dictature des déficits publics à la fois le levier d'un regroupement politique dans la lutte de classe dans notre pays, s'inscrivant dans la perspective — contre l'Union européenne — d'une union libre des peuples et des nations libres d'Europe, et l'axe de regroupement nécessaire des militants, des travailleurs se situant sur le terrain de l'indépendance de classe et de la démocratie dans tous les pays de l'Europe.

Sur cette base, il appelle les comités du POI à intensifier la campagne d'adhésions au Parti ouvrier indépendant (...).

Le congrès invite les comités départementaux à prendre toutes les dispositions pour organiser des réunions avec les maires qui, aujourd'hui, se dressent contre les schémas départementaux d'intercommunalité, traduction concrète de la réforme territoriale, nourrissant la crise à tous les niveaux. Nous lançons une campagne autour de la lettre de Gérard Schivardi pour la tenue de réunions d'élus, de maires, dans les départements. Informations ouvrières ouvrira une rubrique « Paroles de maires » pour rendre compte de ces réunions.

Le congrès a adopté une résolution décidant qu'Informations ouvrières devient l'hédomadaire du POI.

Le congrès invite tous les comités locaux à assurer le succès de la campagne d'abonnements d'été à Informations ouvrières.

Nous voulons aider les jeunes à s'organiser et à lier jeunesse et travailleurs. C'est le sens de la proposition d'une déclaration commune POI-AJR. C'est pourquoi, considérant la situation dramatique de la jeunesse dans notre pays, le III^e Congrès du Parti ouvrier indépendant a répondu favorablement à la proposition qui lui est faite par la délégation de l'Alliance des jeunes révolutionnaires venue saluer le congrès d'engager une action politique commune contre la précarité et la déqualification, pour un vrai travail, un vrai salaire, un vrai diplôme pour tous les jeunes. ■